



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

**DOSSIER
PARTICIPANT**

LA BIOÉCONOMIE BLEUE

CONFÉRENCE

Salon International de l'Agriculture
Paris Expo – Porte de Versailles - Hall 4, allée B, stand 086



MARDI 1^{ER} MARS 2022

« LA BIOÉCONOMIE BLEUE » - 09h30

Cette étude a été réalisée sur vingt mois entre début 2020 et fin 2021 par un groupement composé du cabinet Actéon, Bureau Veritas, Ivamer et Eurêka mer. Elle vise à mieux connaître l'ensemble des ressources en biomasse dans la filière pêche et aquaculture afin d'alimenter l'Observatoire National des Ressources en Biomasse (ONRB) géré par FranceAgriMer.

Elle s'est intéressée aux principales espèces pêchées, élevées et importées en France métropolitaine. Elle a permis de recenser et quantifier : les divers coproduits générés par les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, que ce soient des coproduits de la production (tels que les écarts de tris, mortalités, invendus issus de la vente sous criée) ou des coproduits issus de l'industrie de la transformation (tels les écarts de transformation, têtes, peaux et arêtes, ou encore coquilles de bivalves) ; les différents types de valorisation de la biomasse que ce soit l'alimentation animale, la valorisation énergétique, les valorisations à haute valeur ajoutée notamment sous forme d'ingrédients (exemples : nutraceutique, pharmaceutique, cosmétique), ou la valorisation dans des usages alimentaires.

210 000 tonnes annuelles de coproduits ont pu ainsi être estimées pour l'ensemble de la filière. La part la plus importante est dirigée vers l'alimentation animale, que ce soit pour l'aquaculture, en petfood ou pour les animaux de rente. Une grande partie des coproduits est réutilisée en alimentation humaine. Les valorisations matières restent marginales, principalement en amendement minéral. Les espèces dont les coproduits ne sont pas ou que peu valorisés sont principalement les espèces conchylicoles ainsi que les résidus de l'extraction d'algues. Des potentiels importants de valorisation restent à saisir pour les filières moules, huîtres creuses, laminaires, coquilles Saint-Jacques et saumon.



CONTACT PRESSE

presse@franceagrimer.fr

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 34 05



AVEC LA PARTICIPATION DE -----

Loïc MONOD

« LA BIOÉCONOMIE BLEUE » - 09h30

➤ **Loïc Monod** est chargé d'études sur la Bioéconomie à FranceAgriMer. Diplômé de l'Université de Savoie Mont Blanc en Management des entreprises à l'international (Master 2), diplômé de l'Université Paris 8 en Géopolitique (Master 2) et Géopolitique locale (Master 2), Loïc Monod a travaillé sur le développement de l'éolien dans le sud-est du Mexique, et sur la transition écologique (énergie et agriculture) dans le bassin de Nantes – Saint-Nazaire. Il est aujourd'hui en charge du suivi de la biomasse agricole en France métropolitaine, et il co-gère l'Observatoire National des Ressources en Biomasse (ONRB) de FranceAgriMer.



**DOSSIER
PARTICIPANT**



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer  @FranceAgriMerFR